



**VINCENNES M&B NOTAIRES**  
*Me Valérie MESNAGER Me Antoine BASSOT*

4 avenue de Paris  
 94300 VINCENNES

*etude.mesnager@paris.notaires.fr*

CERTIFICAT DU DÉPOSITAIRE DES FONDS

Établi conformément aux dispositions de l'article L 225-13 du Code de Commerce

La société dénommée VINCENNES M&B NOTAIRES, société d'exercice libéral par actions simplifiée, titulaire d'un Office Notarial à VINCENNES (94300) 4 avenue de Paris,

CERTIFIE et ATTESTE :

- Avoir reçu en dépôt la somme de 200 euros (deux cents euros) représentant la totalité des versements effectués par les souscripteurs du capital en numéraire de la société dénommée 2M SOCIAL, SAS en formation dont le siège social sera situé à 5 Square Charles Amouroux 91000 Évry-Courcouronnes FRANCE ; et
- Avoir constaté la concordance entre ces versements et les sommes indiquées comme versées par chaque associé depuis un compte ouvert à leur nom ainsi qu'il résulte de l'attestation d'origine des fonds en date du 18/05/2026.
- Lesdites sommes ont été versées à concurrence de :
  - o Ibrahim Karamoko Mahady Doumbia, la somme de 100 euros ;
  - o Mehdi Joshua ABOYO, la somme de 100 euros.

Cette somme restera immobilisée dans les conditions légales et réglementaires. Ce certificat est valable jusqu'au 14/11/2026 et sera caduc par la suite.

Vincennes

Le **19 MAI 2026**

**Me Antoine BASSOT**



Lutte contre la fraude : Afin de garantir l'authenticité du présent certificat, merci de joindre l'étude notariale à cette adresse [formalites.92074@paris.notaires.fr](mailto:formalites.92074@paris.notaires.fr)